



Info Flash

septembre 2024

Après des vacances bien méritées pour toutes et tous, nous sommes dans la rentrée sous le signe de la PSC du MEN qui se précise, augmentant aussi l'anxiété des salariés sur l'avenir. Anxiété accrue par des échecs sur d'autres ministères. Même si la MGEN semble toujours bien placée, qu'importe les raisons dans ce sport, seule la médaille d'or existe!

L'UNSA garde confiance en la capacité et la volonté de notre employeur de réussir, mais les doutes existent, naturels et fondés. Même s'il n'est pas remis en cause à moyen terme, se mêlent à cela les inquiétudes sur l'avenir de RO dans les CDS ; et la spécialisation de ceux-ci ne fait qu'accentuer les craintes des salariés.

Depuis trois ans, l'employeur fixe son cap de changement pour la PSC, avec les tempêtes organisationnelles conséquentes et des salariés subissant des directives locales parfois infondées ou exagérées. L'UNSA-MGEN a conscience qu'un changement d'environnement professionnel nécessite des ajustements mais la bienveillance devrait être de mise. Les accords et les règles existant à cet égard sont souvent mal interprétés par les directions.

Les remontées des salariés et de nos représentants locaux donnent à l'UNSA-MGEN des points de vigilances particuliers :

- Les risques psycho-sociaux importants liés aux « salariés isolés » et les conséquences sur leur vie, leur santé et finalement sur l'entreprise. De plus en plus fréquents sur le réseau, l'UNSA-MGEN constate que les mauvaises idées sont plus contagieuses que les bonnes. La MGEN ne doit pas les minimiser et assurer son rôle premier de protéger les travailleurs et la politique RH sur les effectifs doit en tenir compte.
- Le télétravail soumis de plus en plus à conditions et qui devient fréquemment une carotte, quand il existe. Sans rentrer dans un jeu de sémantique avec l'employeur, nous lui rappelons que ce qu'il appelle « un aménagement du temps de travail » est aussi un droit découlant d'un accord professionnel. L'UNSA-MGEN demande aussi à l'employeur de travailler sur l'acculturation du télétravail auprès des managers.
- Les salaires et le pouvoir d'achat seront aussi au cœur de la prochaine NAO débutant en octobre. Elle se poursuivra en novembre/décembre. La MGEN doit avoir conscience de la difficulté à fidéliser ses salariés et à recruter de nouveaux profils. Cela démontre qu'elle doit être ambitieuse dans ce domaine ; comme toujours, nous le revendiquons avec détermination.
- La continuité de la restructuration du réseau, impactant certes la gouvernance (plus par obligation que par choix) mais qui touche fortement les PPR et leurs activités. Cette transformation ayant déjà impacté la filière administrative. Les REC n'étant pas en manque de changements avec des missions supplémentaires encore floues.
- Les projets de relogements ou aménagements des sections, qui dans l'ensemble ne nous satisfont pas (manque de bureau de RDV, espace trop réduit...). A cela s'ajoute l'intégration, ici et là, de partenaires (HM, MGP...) sans réel cloisonnement et donc une perte de confidentialité importante.
- La gestion de la bascule PSC et la détermination des objectifs pour 2025.
- La performance des outils actuels ainsi que les craintes concernant la bascule vers de nouveaux outils.
- N'oublions pas la cession des établissements de santé qui nous préoccupe vivement pour les 4500 salariés concernés mais qui aura aussi des impacts sur nos œuvres sociales.

**L'UNSA pour DÉFENDRE le collectif
et ACCOMPAGNER les situations individuelles**



PACK ESSENTIEL ET JDR

Les Journées de Rentrée sont des moments cruciaux dans l'année et attendus par les conseillers. Mais elles apportent également leurs lots d'exigences de plus en plus fortes comme des samedis travaillés avec parfois des difficultés à récupérer une journée de repos et surtout des packs essentiels à vendre quoi qu'il en coûte quitte à mettre à mal les conseillers dans leur devoir de conseil. Même si l'employeur nous indique ne mettre aucune pression sur la réalisation du pack essentiel, le voyant comme un « moyen de réussite et non une finalité », il paraît évident à l'UNSA-MGEN que le message au niveau du management local n'est pas entendu avec la même perception, voir qu'il reste inaudible parfois. Nous l'avons largement souligné. Nous avons conscience que, pour certains dans les sections, les JDR sont signes de réussite mais nous n'acceptons pas que les plus en difficultés soient stigmatisés. L'UNSA-MGEN alerte quant à elle, encore une fois, sur les outils de souscription défectueux qui compliquent le multi-équipement, comme sur PowerBI qui ne reflète pas l'intégralité des résultats des conseillers.

L'employeur admet enfin au gré de nos remarques et remontées qu'il se doit d'être plus exigeant avec les fournisseurs de contrats (Mutex, Assurone...), tout comme il l'est avec les conseillers, notre volume de production étant en augmentation. Nos alertes passées, sans lesquelles l'employeur n'aurait pas cherché la réalité du travail effectué, portent leurs fruits. L'ensemble reste fragile et les décalages entre « déclaré » et « enregistré » sont encore trop importants. Un travail conséquent sur ces outils doit à l'évidence être fait mais la MGEN préfère, quant à elle, créer un nouvel outil d'accompagnement des pratiques commerciales. Même si celui-ci semble répondre à des enjeux réglementaires, il ne nous convainc pas car il multiplie les supervisions, là où nous demandons plus d'autonomie pour les conseillers.

En 2023 sur la période du 01/07 au 31/08 le réseau avait déclaré 17 581 adhésions d'offres additionnelles

Offre additionnelle	Nombre d'adhésions déclarées
Assurance décès	6 450
Protection Juridique	5 395
Retraite en points	2 860
Épargne vie simplicité	1 254
Épargne vie expertise	2
Complément d'autonomie	453
Neobisia	611
Solutions acquisition	515
Caution acquisition	41
TOTAL	17 581

En 2024 sur la même période le réseau a déclaré 20 650 adhésions d'offres additionnelles

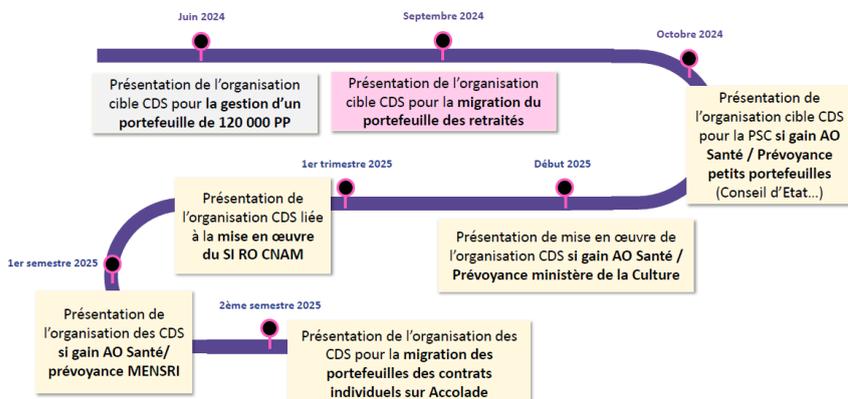
Offre additionnelle	Nb d'adhésions déclarées	Evolution VS 2023
Assurance décès	7 438	+15%
Protection Juridique	5 518	+ 2%
Retraite en points	3 766	+31%
Épargne vie simplicité	1 656	+32%
Épargne vie expertise	204	+10 100%
Complément d'autonomie	905	+99%
Neobisia	764	+25%
Solutions acquisition	363	-29%
Caution acquisition	36	-12%
TOTAL	20 650	+17%

CDS: le plan pour la PSC

L'employeur, comme il s'y était engagé, nous a présenté son point d'étape trimestriel sur les impacts de la PSC dans les CDS. Ce secteur étant tout particulièrement touché par les aléas de la MGEN et des réussites et échecs sur les Appels d'Offres des ministères. Une présentation des grandes étapes à venir et les effectifs supplémentaires nécessaires à chacune d'elles. Nous constatons le retour à un nombre d'ETP équivalent à quelques années en arrière (environ 2700) avec, au gré des départs volontaires, une perte de compétences que la MGEN devra rapidement combler.

Les élus UNSA-MGEN, ont une nouvelle fois mis en garde sur les risques psycho-sociaux liés au pilotage hasardeux de l'employeur. Les changements de métiers, le repositionnement des équipes ont parfois de lourdes conséquences, tout comme le pilotage horaire Verint (WFM) qui ne nous satisfait pas. L'augmentation aussi des heures de téléphone, des appels mal routés et une ouverture aux salariés de toutes les thématiques même hors compétences fatiguent les salariés et rend le 3676 de plus en compliqué à être accepté. Enfin, même si l'employeur nous affirme que le passage à CRAM/TRAM se fait sur la base du volontariat, l'UNSA-MGEN lui rappelle que pour certains la démarche est plus qu'insistante, voir forcée. Beaucoup de raisons qui expliquent un mal être grandissant. Nous restons en attente de précisions sur les trajectoires organisationnelles, sur les évolutions d'effectifs par filières d'ici fin 2025, sur les impacts pour les salariés (évolutions de postes, changements d'équipe, plan de formation...), tout en restant conscients des inconnues persistantes à date.

	Déploiement contrat collectif Min. Culture	Migration du Portefeuille retraités	Bascule vers le SI RO CNAM	Déploiement contrat collectif MEN/MESRI
Date de mise en service/bascule	01/06/2025	01/07/2025	11/11/2025	20/04/2026
Nombre d'ETP (PP: Nombre de personnes protégées)	≈ 14 ETP (lot santé) (50 000 PP)	≈ 280 ETP (980 000 PP)	≈ 1200 ETP (>3M PP)	≈ 632 ETP (1,4 M PP)
Centres de services concernés	1 CDS (La Verrière)	5 CDS (Montpellier, Lille, Nantes, Marseille, Bordeaux)	9 CDS (Spécialisation RO : Le Mans, Rennes, Paris, Lyon Mixte : Montpellier, Lille, Marseille, Bordeaux, La Verrière)	6 CDS (La Verrière, Montpellier, Lille, Marseille, Bordeaux, Nantes)
Degré d'impact collaborateurs	Impact faible	Impact moyen	Impact fort	Impact fort





AG UNSA-MGEN 2024

Réuni en Assemblée à Rouen, notre syndicat, fort de sa représentativité et de ses militants de tous horizons, s'est rassemblé en nombre pour poursuivre, renouveler et s'engager au service de ses adhérents et des salariés.

Nouveau Bureau ; Nouveaux Statuts
Et des engagements collectifs forts !

A découvrir sur notre site : <https://unsa-mgen.fr/>

Négociations complémentaires à venir :

- **Mutuelle d'entreprise**: nous revendiquons toujours et encore l'ouverture d'une négociation, avec un nouveau contrat !
- **Régionalisation L3**: en cours
- **TLT**: début 2025
- **QVCT**: en cours
- **NAO**: A venir



-  Difficultés au travail. Rappel des dispositifs existants :
- **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** : N° vert : 0 800 159 136, 24h/24h
 - **ALERTE** : Dispositif Intervenants QVT : dispositifqvt@mgen.fr
 - **Assistance Sociale** : 0 800 94 12 21/ RESPONSABILITE



Au travail : Connaître ses droits, négocier des avancées sociales, se défendre ; C'est votre syndicat !



Adhérer



Contacts

Jonathan FERRARI
Secrétaire général / DSC UES
UNSA MGEN
06 70 19 06 55
jojo_fer@yahoo.fr

Julien LAMBLIN
Délégué Syndical Central
UNSA MGEN
06 71 14 18 40
jlamblin@mgen.fr

Le syndicat qui vous ressemble et qui nous rassemble!



Bulletin d'adhésion 2024

Le saviez vous ?

Cotisation syndicale et crédit d'impôt : il existe un Crédit d'impôt sur la cotisation syndicale (sauf déclaration aux frais réels) de 66% .

Adhésion en ligne avec paiement CB accessible sur notre site internet.



Je soussigné(e) (NOM Prénom) _____

demande mon adhésion à **UNSA-MGEN-VYV**

À compter du _____ Centre de travail _____

Date et lieu de naissance ____ / ____ / ____ à _____

Adresse personnelle _____

_____ Tel. _____

Mail _____ @ _____

Fonction/Métier occupé(e) à la MGEN _____

Ancienneté _____

Fait à _____ Le ____ / ____ / 20__

Paiement par chèque ou par virement bancaire ou CB
RIB accessible depuis notre site: www.unsa-mgen.fr

Signature

Pour un paiement en plusieurs fois, contactez nos trésoriers

À retourner à (en 'lettre suivie' de préférence)

UNSA-MGEN
3 square Max Hymans 75015 PARIS

Cotisation 2024

Base de calcul: Salaire brut Mensuel « imposable »	cotisation annuelle	Reste à charge annuel déduction faite du crédit d'impôt de 66%
jusqu'à 1600€	48 €	17 €
de 1601 à 1800€	55 €	19 €
de 1801 à 2000€	64 €	22 €
de 2001€ à 2400€	73 €	25 €
de 2401 à 2800€	88 €	30 €
Plus de 2800€	99 €	34 €

Contact Trésorerie:

Eric DAVID :
edavidsi@mgen.fr

Nous
sommes là
pour vous
aider !